

## **DEMANDE - SUBVENTION DE DÉVELOPPEMENT SAVOIR (Chercheur émergent)**

### **A. Objectifs du projet de recherche**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre programme d'études inspiré par les travaux de Sousa Santos (2003) autour de trois grands axes de recherche : 1) la transformation des marchés du travail, l'essor des marchés du travail périphériques et la politique sociale liée au travail atypique — une sociologie des absences; 2) la transformation de la théorie et de la pratique syndicales — une sociologie des émergences; 3) le travail de traduction des pratiques d'organisation collective des travailleurs et travailleuses en marge du salariat classique. La sociologie des absences vise à « amplifier le présent » et à « récupérer les expériences perdues » afin d'aller au-delà d'une certaine sociologie du travail qui se limite souvent à mettre en scène la minorité de travailleurs relativement bien intégrés dans le salariat classique. Elle constitue un exercice de contre-présentation exposant les linéaments de la transformation du travail dans le capitalisme avancé en mettant les travailleurs atypiques à l'avant-scène. Quant à la sociologie des émergences, elle s'intéresse autant au renouvellement de la théorie que de la pratique syndicale. Elle consiste en un exercice qui vise à procéder à un élargissement symbolique des savoirs et des pratiques des travailleurs atypiques de manière à contrer un certain fatalisme laissant croire « qu'il n'y a pas d'alternatives » et que, dans le nouveau contexte, le syndicalisme devient obsolète. Le travail de traduction constitue quant à lui l'horizon de notre projet scientifique. Dans notre champ d'études, il consiste à identifier, par la juxtaposition des expériences et des terrains de recherches, des éléments de grammaire à partir desquels il est possible d'alimenter autant un langage syndical renouvelé que des propositions de matrice organisationnelle permettant l'adaptation du syndicalisme à la nouvelle donne. L'intérêt de cette démarche est qu'elle facilite l'élaboration d'une réflexion sur la transformation des marchés du travail et le renouvellement de l'action syndicale « par le bas », c'est-à-dire à partir des pratiques portées par des travailleurs évoluant en dehors ou à la frontière des cadres juridiques institués par l'État (et bien souvent négligés par les organisations syndicales elles-mêmes).

Dans le cadre de la « subvention de développement savoir », nous comptons développer une stratégie de recherche permettant d'alimenter le premier et le second axe de ce programme de recherche en procédant à une sociologie des absences (1.1) et des émergences (1.2) à partir des expériences portées par des travailleurs atypiques au Canada. Plus spécifiquement, il s'agira de :

1. Parachever et enrichir notre revue de littérature sur la transformation de la politique sociale liée au travail au Canada en mettant en relief ses incidences sur les travailleurs atypiques (réformes de l'assurance-emploi, modifications du Code canadien du travail, mise en place de programmes de travail migrant temporaires, etc.) (1.1).
2. Tracer un portrait statistique de la situation eu égard à la transformation des marchés du travail au Canada en mettant au centre de l'analyse le glissement de l'emploi vers les marchés périphériques du travail ainsi que les situations particulières des jeunes et des femmes (1.1).
3. Documenter les propositions théoriques des sociologues du travail élaborées dans des études portant sur des luttes liées à l'organisation collective des travailleurs atypiques au Canada (1.2).
4. Identifier des luttes liées à l'organisation collective de travailleurs atypiques au Canada (1.2).
5. Procéder à la rédaction de six monographies portant sur des luttes collectives menées par des travailleurs atypiques au Canada en s'appuyant sur la grille développée par Comeau (2005) (1.2). Ces monographies viendront alimenter le travail de traduction des pratiques et des savoirs avec pour objectif, à terme, de contribuer au renouvellement des théories du syndicalisme (1.3).

### **B. Contexte, problématique et état des travaux universitaires sur la thématique de recherche**

Pour la sociologie du travail, le passage à une politique économique néolibérale marque un saut qualitatif. La flexibilisation du travail n'est pas une donnée conjoncturelle, mais un trait marquant du nouveau modèle d'organisation et de régulation du travail (Piotet, 2003). L'impact destructurant de la transformation des marchés du travail sur le salariat classique — pilier sur lequel le syndicalisme avait

édifié la défense des intérêts des travailleurs dans le régime antérieur (Boyer, 2004) — est si profond que l'aspiration à l'intégration complète des travailleurs dans celui-ci apparaît aujourd'hui comme une « utopie à rebours » (Castel, 1995). Plus encore, la segmentation des marchés du travail, la centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques du travail et la fragmentation des collectifs de travailleurs contribuent à l'usure du modèle syndical traditionnel construit autour de l'idée d'une classe ouvrière homogène, modèle qui n'est plus en phase avec la nouvelle organisation du travail (Durand, 2004). Comment faire converger les aspirations et les besoins pluriels d'une classe travaillante éclatée et segmentée dans le nouveau contexte? Quels sont les défis posés par la dynamique de flexibilisation du travail et la prolifération du travail atypique sur la théorie et la pratique syndicales? Comment identifier les nouveaux acteurs collectifs qui surgissent de ces processus de manière à réfléchir sur leurs éventuelles capacités de mobilisation? En appréhendant l'action syndicale à partir de la marge, c'est à ces questions de plus en plus posées par les sociologues du travail (Moulier Boutang, 1998 ; Yates, 2004 ; Standing, 2011, etc.) que cherche à répondre notre projet de recherche.

Ces réflexions concernant les conséquences du passage à l'après-fordisme sur l'organisation des travailleurs atypiques ont également pris de l'ampleur chez les chercheurs canadiens au cours des dernières années. Majoritairement, les travaux ont porté sur les rapports entre droit et syndicalisme, traduisant le constat de Coiquaud (2011) selon lequel « le judiciaire » a pris le relais du législateur en matière d'avancement de la représentation des travailleurs précaires. Nadeau (2012) parle quant à lui d'un courant « chartiste » qui représenterait l'horizon de référence en matière d'acquisition de droits, individuels ou collectifs. Deux tendances se démarquent : une première s'intéresse moins à l'organisation des travailleurs qu'à la prise en compte par les syndicats de leurs droits individuels (Nadeau, 2012 ; Brunelle, 2008), tandis qu'une seconde met de l'avant les revendications de droits collectifs, notamment de négociation, par les travailleurs (Coiquaud, 2011 ; Fudge, 2010). Par ailleurs, d'autres auteurs insistent davantage sur l'action collective des travailleurs selon une pluralité de niveaux d'analyse, de territorialités et de temporalités, entre autres par l'étude du redéploiement du syndicalisme à l'échelle transnationale (Brophy, 2006, 2008 ; Pinard, 2008 ; Bourque, 2008 ; Hennebert et Dufour-Poirier, 2008 ; D'Amours, 2010). Deux préoccupations traversent la plupart de ces travaux, les relations de genre et raciales, ce qui témoigne de l'acquis que représente la reconnaissance de l'hétérogénéité de la classe travaillante, déjà constatée il y a plusieurs années par la sociologie du travail latino-américaine.

Notre proposition de recherche cherche à pousser plus loin la réflexion sur l'organisation collective des travailleurs atypiques au Canada en s'inspirant des apports de la sociologie latino-américaine du travail (Noiseux, 2012) qui a rapidement cherché à étudier le travail là où le discours dominant postule qu'il n'existe plus en intégrant à l'analyse le travail « flou, occasionnel, crépusculaire » (De la Garza, 2000 : 19). Cette sociologie de « l'hétérogénéité du travail » a mis en évidence, dès les années 1970, que des lignes de segmentation traversent de part en part les différentes situations de travail et a rapidement accordé une importance particulière à la fragmentation des collectifs de travailleurs en incluant rapidement les perspectives de genre et d'ethnicité (Abramo, 1999; Castillo 2000). Déjà au début des années 1980, elle posait la flexibilité des relations de travail comme problème central à étudier (De la Garza et Pries, 2001) et bon nombre de travaux analyseront les liens entre la restructuration productive, la segmentation des marchés du travail et les réponses syndicales (Bensusan Areouis, 2003: 393). En somme, les chercheurs latino-américains ont cherché à rendre visibles les multiples et hétérogènes réalités du travail et à récupérer les possibilités de constitution de sujets collectifs qui surgissent de ces processus de manière à réfléchir sur leurs éventuelles capacités de mobilisation, d'intervention et de négociation (Abramo, 1999). Enfin, l'approche de Sousa Santos (2003) autour d'une sociologie des absences et des émergences abordant le syndicalisme et l'organisation des travailleurs à partir des marges – celles-ci étant d'ailleurs de moins en moins marginales avec l'ampleur que prend le travail atypique – ouvre une perspective pour rendre compte, par un travail de traduction, des pratiques syndicales concrètes tout en évitant le piège d'une approche prescriptive auprès des acteurs.

Concrètement, notre programmation de recherche dans le cadre de ce projet distinguera deux axes, lesquels s'appuieront sur une méthodologie qui leur est propre.

**1.1 La transformation des marchés du travail, l'essor des marchés du travail périphériques et la politique sociale liée au travail atypique au Canada — une sociologie des absences.** Notre thèse de doctorat avait attiré l'attention sur le rôle spécifique joué par l'État québécois concernant la prolifération du travail atypique et la transformation du travail. Ce faisant, elle a permis de faire ressortir les caractéristiques suivantes : 1) au Québec, les années 1976-2006 sont marquées par un virage vers une politique néolibérale qui se traduit par l'abandon progressif de la part de l'État de sa volonté d'encadrer le travail; 2) que l'État-employeur a joué un rôle actif dans l'essor de l'emploi atypique ; 3) que l'État a montré peu d'empressement à ajuster les régimes de protection sociale afin de répondre aux besoins des travailleurs atypiques (Noiseux, 2008). La thèse a également permis de vérifier, pour le Québec, l'hypothèse de Durand (2004) sur la dynamique de centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques du travail tout en montrant que la flexibilisation et la précarisation du travail sont deux facettes d'une même réalité. Dans le cadre du premier volet de ce projet de recherche, il s'agira donc d'élargir notre sociologie des absences à l'ensemble du territoire canadien à partir des auteurs clés déjà repérés. Les données préliminaires portant sur la situation canadienne pointent vers une dynamique semblable. Déjà dans les années 1980, le travail atypique constituait plus de la moitié des nouveaux emplois créés (ECC 1990). Alors que plus du tiers des travailleurs avaient un emploi atypique en 2002 (Chaykowski 2006), ils sont désormais 41,3% dans cette situation (McDonnell, 2012, données de 2011). Si ces chiffres montrent une érosion durable de la relation d'emploi dite standard, Cranford et *al.* (2003) invitent à questionner le lien entre la diversification des régimes de travail et l'insécurité croissante des marchés du travail. Vosko (2006) décline quant à elle des facteurs de précarité associés aux emplois atypiques en ligne avec nos propres constats tirés de la réalité québécoise. De manière similaire, le rapport phare de Chaykowski (2006) pointe l'inefficacité de politiques publiques liées au travail empêchant une majorité des travailleurs atypiques d'être défendus collectivement, ainsi que l'obsolescence de normes du travail et des régimes de protections sociales inadaptes aux particularités du travail atypique. Le rapport Arthurs (2006) ira d'ailleurs dans le même sens et appellera à une refonte des normes du travail. Le récent projet de loi C-38 en est un exemple significatif, rendant encore plus difficile l'accès à l'assurance chômage, notamment pour les travailleurs saisonniers (Noiseux, 2012c).

**Méthodologie.** Cette sociologie des absences reposera d'abord sur le parachèvement d'une revue de littérature permettant de retracer l'évolution de la politique économique canadienne et des programmes sociaux liés au travail en mettant en avant-scène les aspects touchant le travail atypique (étape 1). Ce travail sera bonifié (étape 2) par une analyse fine de la transformation des marchés du travail en utilisant les données statistiques publiées par Statistique Canada (Enquête sur la population active) et en s'appuyant sur la démarche utilisée dans notre thèse de doctorat. Pour prendre le pouls des grandes tendances régionales, nous comptons analyser ces dynamiques non seulement à l'échelle canadienne, mais également au niveau provincial. Dans la mesure du possible, nous chercherons à colliger des données s'étendant sur un maximum d'années afin de constater les points d'inflexion, tout en cherchant à repérer les données les plus récentes disponibles de manière à tracer non seulement l'évolution historique, mais un état fiable de la situation actuelle, et ce, en prenant soin de distinguer les dynamiques particulières touchant les femmes et les jeunes. Les étapes 1 et 2 seront réalisées lors de la première année de recherche subventionnée par le CRSH.

**1.2 La transformation de la théorie et de la pratique syndicale — une sociologie des émergences.** Dans notre thèse de doctorat, le bilan des théories classiques du syndicalisme, qui s'appuyait surtout sur les écrits concernant le Québec, met en lumière deux choses : le peu de place accordée aux travailleurs relégués sur les marchés périphériques du travail et le fait que la théorie syndicale s'est largement construite autour de l'idée d'une classe ouvrière homogène employée dans le salariat classique. Dans le

cadre de ce projet, nous chercherons à bonifier cette revue de littérature en insistant sur les apports de chercheurs qui se sont intéressés à la situation canadienne (étape 3). D'autre part, la sociologie des émergences a mis en lumière le fait que, même si la réaction fut relativement lente, les grandes centrales syndicales québécoises ont progressivement pris acte de l'obligation d'agir face aux transformations en cours. Elle a aussi mis en évidence que l'organisation collective des travailleurs atypiques est non seulement possible, mais qu'elle se déploie, ici et maintenant, de multiples manières, dans plusieurs secteurs. Ainsi, comme nous l'avons fait pour le cas québécois, nous nous appuyerons sur une relecture de l'histoire syndicale au Canada en analysant les prises de positions adoptées par les grandes centrales syndicales et en faisant des initiatives liées aux travailleurs atypiques notre clé de lecture (étape 4). Il s'agira aussi — et surtout — de produire une série de six monographies sur des luttes collectives menées par des travailleurs atypiques (étape 5). Au final, en prenant appui sur un matériel de recherche colligé dans ces études de cas, nous devrions être en mesure de bonifier l'esquisse du travail de traduction initié, à partir des cas québécois, dans notre thèse de doctorat. Celle-ci avait permis de dégager quelques préoccupations isomorphiques — des éléments d'un embryon d'un langage commun, mais prenant des formes différentes — afin de répondre au défi de la convergence auquel fait face le syndicalisme depuis toujours, mais dont l'ampleur s'est accrue dans le cadre actuel<sup>1</sup>. Les étapes 3 et 4 seront réalisées lors de la deuxième année. L'étape 5 s'échelonnera sur les deux années.

**Méthodologie :** Le bilan des écrits sur le syndicalisme et le travail atypique au Canada (étape 3) permettra de compléter la revue de littérature déjà réalisée (Blouin et Noiseux, 2012). La relecture de l'histoire syndicale (étape 4) canadienne s'appuiera sur une démarche similaire à celle utilisée dans la thèse. Ainsi, nous présenterons l'évolution des prises de position, des revendications et des actions entreprises, depuis le début des années 1980, par les grandes centrales syndicales canadiennes en ce qui a trait au travail atypique. Pour ce faire, nous nous baserons sur les documents suivant : 1) les rapports de congrès (notamment les cahiers de résolutions) ; 2) les mémoires et avis portés par ces organisations auprès de différentes instances des gouvernements fédéraux et provinciaux; 3) la documentation produite par les organisations syndicales lors de colloques et autres activités de formation autour des questions qui nous préoccupent. Si cela se voyait nécessaire, des entretiens semi-directifs avec des leaders syndicaux seront également réalisés. La réalisation des études de cas documentant des luttes collectives menées par des travailleurs atypiques (étape 5) appelle à des considérations méthodologiques plus poussées sur :

**a) Le choix des monographies.** Les six cas suivants ont été identifiés de manière préliminaire : 1) la tentative de syndicalisation de prisonniers-travailleurs de *Mountain Institution* en Colombie-Britannique ; 2) La mobilisation syndicale autour de travailleurs de la mine de Murray River en Colombie-Britannique qui ont obtenu leur permis de travail en vertu du Programme des travailleurs étrangers temporaires; 3) la syndicalisation de travailleurs des Premières Nations dans une mine de Detour Lake en Ontario par les *Sheet Metal Workers* visant à accroître la stabilité d'emploi de travailleurs à contrat; 4) la mobilisation de travailleurs saisonniers contre les changements à l'assurance-emploi (C-38) dans les Maritimes (2012) ; 5) la syndicalisation des travailleurs d'agences de placement dans le réseau public de santé au Québec; 6) l'organisation des travailleurs agricoles à travers le Canada (Colombie-Britannique, Manitoba, Québec) par la *Agriculture Workers Alliance* (AWA) et le *United Food and Commercial Workers* (UFCW/TUAC Canada) (2012). Ces cas ont été choisis en fonction de leur valeur heuristique permettant d'illustrer plusieurs aspects des mécanismes de flexibilisation induits

---

<sup>1</sup> Ainsi, il en est ressorti que les travailleurs atypiques revendiquent non seulement des droits, mais le respect et la dignité ; que l'enjeu central qui traverse l'ensemble des cas étudiés porte avant tout sur la reconnaissance — par l'État, mais aussi par les organisations syndicales — des pratiques d'organisation collective des travailleurs atypiques ; que le nouveau syndicalisme cherche à réduire les différences de statut entre les travailleurs les plus stables et les travailleurs précaires et à résoudre ces conflits à l'interne. Enfin, et surtout, que pour être en mesure de défendre aussi les travailleurs atypiques à travers la négociation collective, il faut d'abord les intégrer au mouvement syndical.

par le processus de libéralisation (sous-traitance, individualisation des relations de travail, déréglementation, privatisation, etc.) et parce qu'ils touchent des catégories diversifiées de travailleurs (jeunes, femmes, travailleurs migrants, etc.). L'accès au terrain sera grandement facilité par les contacts directs que nous avons établis lors de notre thèse de doctorat auprès de divers intervenants syndicaux.

**b) La cueillette des données.** Dans la mesure où les initiatives sont généralement peu documentées, outre l'analyse de la littérature grise produite par les organisations ciblées et les travaux scientifiques leur ayant été consacrés, le matériel de recherche recueilli reposera surtout sur des entretiens semi-directifs avec des acteurs clés liés de près aux luttes menées. Pour chacun des cas, nous comptons réaliser une dizaine de ces entretiens (environ une heure) auprès des leaders syndicaux, des organisateurs communautaires et des activistes. Ces entretiens porteront sur quatre grands thèmes (description des origines de la lutte ; définition des enjeux et des défis de la revendication, les limites et les contraintes ; le cadrage de la lutte et les liens avec les autres acteurs du mouvement social). Pour chacun des cas, une trentaine de courts entretiens (10 min) seront réalisés avec des travailleurs impliqués dans ces initiatives.

**c) L'analyse du matériel de recherche** s'appuiera sur la grille d'analyse de Comeau (2005) ; chaque monographie étant divisée en trois parties. Une première section présentera les éléments de contextualisation pour chacune de ces luttes, notamment concernant le rôle pluriel de l'État dans l'essor des différentes formes de travail atypique. En second lieu, les pratiques, stratégies et revendications seront présentées dans une chronologie des luttes, reconstituant ainsi une histoire des mobilisations et permettant de repérer les événements ayant facilité ou entravé leurs avancées. Enfin, une dernière section présentera les enjeux soulevés par ces luttes de manière à mettre en relief les hiatus et les césures entre le discours et la pratique syndicale et à identifier les difficultés que rencontre le syndicalisme lorsqu'il cherche à se transformer afin de répondre aussi aux besoins des travailleurs atypiques.

**Impact de la recherche pour la communauté des chercheurs.** L'approche développée dans le cadre de ce projet vise d'une part à renouveler une sociologie du travail encore peu encline à intégrer le travail atypique et, d'autre part, à favoriser la constitution du syndicalisme en véritable objet sociologique, deux perspectives susceptibles d'alimenter les débats scientifiques actuels. Cette perspective nous permet également de médiatiser des travaux de sociologues latino-américains peu relayés dans la littérature canadienne pour envisager, à terme, certains partenariats de recherche Nord-Sud. Enfin, en cherchant à poser les jalons d'une grammaire susceptible d'alimenter un langage syndical et des modalités d'organisation en adéquation au contexte de l'après-fordisme, ce projet compte jeter les bases d'un dialogue entre les milieux de pratique (acteurs syndicaux, communautaires, politiques, d'affaires) et les chercheurs sur les enjeux du syndicalisme dans le capitalisme avancé.

**Lien entre la recherche proposée et les activités de recherches en cours.** Ce projet de recherche s'inscrit dans le prolongement de notre thèse de doctorat en cherchant à étendre à l'ensemble du territoire canadien la réflexion engagée sur le renouvellement de la politique sociale et du syndicalisme à partir des pratiques portées par des travailleurs atypiques. Il s'inscrit également dans la foulée de nos recherches postdoctorales portant sur l'organisation collective des travailleurs informels en Inde et que nous poursuivons actuellement grâce à l'appui d'un financement « nouveau chercheur » du FQRSC. Ce projet s'en distingue toutefois pour plusieurs raisons. Il porte sur un territoire différent et différencié (le Canada, plutôt que l'Inde) et sur des « sujets » différents (des travailleurs atypiques plutôt que des travailleurs du secteur informel). Parce que l'approche de Sousa Santos vise la recherche d'éléments communs dans des contextes différenciés, à mettre en relief ce qui unit et sépare les différentes pratiques, stratégies et revendications portées lors de luttes collectives menées par des travailleurs « invisibles », et à déterminer les possibilités et les limites de leurs articulations et de leurs agrégations (Sousa Santos, 2003 : 42), ces deux projets sont complémentaires et sauront certainement s'alimenter mutuellement.